

## ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mai 2024

---

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2462)

Rejeté

### AMENDEMENT

N ° CS160

présenté par

Mme Lorho, Mme Hamelet, M. Bentz, M. Dessigny, Mme Pollet, M. Frappé, M. de Lépinau,  
Mme Loir, M. Odoul et Mme Dogor-Such

-----

### ARTICLE 12

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« à l'aide à mourir »

les mots :

« au suicide assisté ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.